

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 11 décembre 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 4 décembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix  
 Nombre de membres présents : 10 représentants 15 voix  
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

**Délibération n° BS-2024/42**

**Objet : Autorisation usage de la flotte de vélos à assistance électrique du Parc pour des déplacements domicile – travail et personnels**

**LISTE DES PRESENTS :**

<b>1° COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix REY Freddy	<b>5° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie DELPHIN Maurice
<b>2° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne	ESCARON Dominique MICHALLET Bernard MOREL Véronique
<b>3° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	<b>6° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
<b>4° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix DEPINOIS Marc PICHON-MARTIN Bertrand

**LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

<b>1° COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie à REY Freddy VIAL Cédric à REY Freddy	<b>5° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix CHAVAND Christelle à PICHON-MARTIN Bertrand GUSMEROLI Stéphane à PICHON-MARTIN Bertrand CLOUZEAU Dominique
<b>2° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	<b>6° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix BOIX-NEVEU Arthur à BREYTON Stéphanie BOUZON Elodie DUPRAZ Fabien à MICHALLET Bernard EGO Catherine à DOLGOPYATOFF BURLET Céline
<b>3° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix WOLFF Corine à GERIN Anne GUIGUE Gilbert	LAVAL Sylvain à GERIN Anne POZO Jean-Christophe à MICHALLET Bernard
<b>4° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix BÂABÂA Jimmy à BREYTON Stéphanie HABFAST Claus à ESCARON Dominique BONNARDON Pierre à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix MOLLIERE Denis à ESCARON Dominique

Votants (en voix) : 39  
 Exprimés (en voix): 39  
 Pour : 39  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## **Objet : Autorisation usage de la flotte de vélos à assistance électrique du Parc pour des déplacements domicile – travail et personnels**

Le Parc est lauréat d'Avenir Montagnes Mobilités depuis début 2023. Ce programme qui se déroule sur 3 ans (2023-2026) finance des actions pour le développement de nouvelles solutions de déplacements.

Grâce à des financements d'Avenir Montagnes Mobilités et du programme LEADER, le Parc a pu acquérir une flotte de sept vélos à assistance électrique (dont un speedbike). A la suite de la réception des vélos, les agents ont suivi une formation sur la sécurité et la prise en main des vélos.

Ces vélos ont dans un premier temps pour but de permettre des déplacements professionnels. Suite à diverses sollicitations et afin d'optimiser l'utilisation de la flotte, il a été proposé d'étendre leur usage à des déplacements domicile – travail et personnels.

### **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

Il est proposé d'autoriser l'usage pour des déplacements domicile – travail ainsi que l'usage personnel des vélos à assistance électrique par les agents.

L'agent pourra réserver un vélo par le biais de l'agenda partagé.

Il est à noter que la responsabilité du Parc n'est pas engagée lors des déplacements domicile - travail et personnels des agents. Les agents devront au préalable à l'utilisation de la flotte de vélos, fournir une attestation de responsabilité civile et signer une charte d'utilisation.

### **Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:**

- ***D'autoriser les déplacements domicile travail avec les vélos de service ;***
- ***D'autoriser pour les agents l'usage des vélos de service pour des déplacements personnels ;***
- ***D'autoriser le Président à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.***

Ainsi fait et délibéré le 11 décembre 2024,  
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **13 DEC. 2024**

